

L'enquête auprès des CLI sur la surveillance de l'environnement

L. VAILLANT, S. GADBOIS, A. LEBEAU

Introduction

- **Signature d'un protocole entre l'Association Nationale des Commissions Locales d'Information (ANCLI) et l'IRSN.**
- **Nécessité d'entreprendre des actions communes (novembre 2003).**
- **Thématiques de travail retenues a priori :**
 - **Qualité, au niveau local, du suivi des rejets des installations et de la surveillance de l'environnement,**
 - **Vieillessement des centrales.**
- **Souhait des deux institutions de conduire une enquête afin d'identifier les attentes en la matière des CLI et des experts de l'IRSN (une vingtaine de personnes interrogées).**

Méthodologie

- **Recours à une grille d'entretien spécifique (grille IDPA).**
- **Identification de la situation et des problèmes**
 - **Qu'est-ce qui fait la qualité du suivi ? Quels problèmes se posent ?**
- **Diagnostic de(s) l'action(s) engagée(s)**
 - **Quelles sont les actions entreprises dans le cadre de ce suivi ? Comment sont-elles évaluées au regard des qualités identifiées ?**
- **Prospective**
 - **Quels scénarios d'évolution est-il possible d'envisager ?**
- **Actions (Proposition d')**
 - **Quelles actions peuvent être menées ?**

La grille IDPA

- **Identification de la situation et des problèmes**
- **Diagnostic de(s) l'action(s) engagée(s)**
- **Prospective**
- **Proposition d'actions**

Qualités identifiées

- **« Qualité relationnelle » : des acteurs responsables, un suivi transparent.**
- **« Qualité scientifique » : un suivi intelligible, mené par des experts compétents et indépendants, un suivi réaliste qui prend en compte le contexte local.**
- **« Qualité référentiel » : conformité aux normes réglementaires nécessaire, mais pas suffisante. Besoin de référentiel personnel (fonction des attentes de l'individu), besoin de comparaison avec d'autres sites.**

Qualités identifiées

- **« Qualité des connaissances des impacts sanitaires et environnementaux » : une évaluation exhaustive (ne rien cacher) et pondérée (souligner l'important) des impacts des rejets et de la situation radiologique de l'environnement, en relation avec la dimension locale.**
- **« Prise en compte de la qualité globale de l'environnement » : impact de l'ensemble des activités polluantes sur le patrimoine environnemental.**

La problématique

- **Le suivi des rejets et la surveillance de l'environnement doivent faire sens :**
 - **Dans un environnement complexe,**
 - **Pour tout le monde,**
 - **Pour tout un chacun.**

La grille IDPA

- Identification de la situation et des problèmes
- Diagnostic de(s) l'action(s) engagée(s)
- Prospective
- Proposition d'actions

Principales actions de suivi

- **Expertises réglementaires : bilans annuels et décennaux, dossiers d'enquête publique.**
- **Expertises hors réglementation : institutionnelles ou non institutionnelles, par auto-saisine, à la demande d'une CLI, d'une collectivité territoriale ou de l'exploitant.**
- **La CLI s'informe, informe, entreprend des actions de suivi.**
- **Informations par les collectivités, des associations hors CLI.**

Evaluation des actions

- **Si l'exploitant remplit ses engagements et les autorités exercent leur contrôle...**
- **... les informations fournies par l'exploitant posent des problèmes d'intelligibilité, d'adéquation (aux attentes locales), et parfois de confiance.**
- **La CLI informe, certes, mais :**
 - **Pourquoi informer ? Pour rassurer ? Pour permettre à tout un chacun de se forger son opinion ?**
 - **Pour qui informer alors que « la population semble calme, les gens restent » ?**

Evaluation des actions

- **Le suivi des rejets et des installations par les CLI :**
 - **Quelle légitimité ?**
 - **Plusieurs problèmes : frilosité de l'exploitant, cadrage du suivi (nucléaire, réglementaire et local).**
 - **Mais une ambition : suivre les questions qui se posent localement et leur instruction.**

Evaluation des actions

- **Implication des acteurs locaux :**
 - **Problèmes de formation et de financement.**
 - **Difficulté à faire entendre des acteurs locaux porteurs d'une culture autre que nucléaire ou d'une vision critique.**
- **Rôle de l'IRSN :**
 - **Compétence reconnue, mais au service de quel(s) acteur(s) ?**
 - **Position monopolistique de fait : quelle articulation avec une expertise pluraliste ? Quelle capacité de contradiction ?**
- **Comment, pratiquement, associer les experts et les acteurs locaux ?**

La grille IDPA

- Identification de la situation et des problèmes
- Diagnostic de(s) l'action(s) engagée(s)
- **Prospective**
- Proposition d'actions

Scénario d'évolution tendancielle

- **Un contexte dominé par de nombreuses incertitudes (loi sur la transparence, positionnement des autorités).**
- **Plusieurs problèmes se posent :**
 - **Statut des CLI : ressources économiques et humaines ?
Quelle reconnaissance ?**
 - **Au-delà du statut des CLI : quel rôle autre que celui d'instance informative ?**
 - **Absence d'un réseau « dynamique » des CLI.**
- **Conséquences:**
 - **Pour les CLI investies dans le suivi : essoufflement des initiatives locales en matière de suivi. Scénario négatif.**
 - **Pour les CLI dans un schéma information / communication : statu quo.**

Scénario d'évolution positif

- **Contexte :**
 - Statut des CLI est clarifié (ressources, missions),
 - L'IRSN apporte sa contribution à une meilleure compréhension et appréhension des questions que se posent les acteurs locaux.
- **Points forts :**
 - Développements des capacités techniques et scientifiques des CLI,
 - CLI et ANCLI deviennent des lieux d'expertise pluraliste
 - Réseau dynamique de CLI animé par l'ANCLI.
- **Conséquences**
 - Légitimité de la CLI,
 - Meilleur adéquation du suivi aux attentes locales.

La grille IDPA

- **Identification de la situation et des problèmes**
- **Diagnostic de(s) l'action(s) engagée(s)**
- **Prospective**
- **Proposition d'actions**

Action 2005

- **Evaluation des actions : « Comment, pratiquement, associer les experts et les acteurs locaux ? »**
- **2005 : action pilote sur la surveillance de l'environnement et la mesure de la radioactivité.**
- **Objectifs :**
 - **Mettre en place une action pilote avec des acteurs locaux sur la surveillance de l'environnement autour des installations nucléaires,**
 - **Engager une réflexion sur l'utilisation de la base de données sur les mesures dans l'environnement mise en place dans le cadre du réseau national de mesures de la radioactivité dans l'environnement**

Action 2005

- **Démarche :**
 - **Création d'un groupe de travail MPP, DEI, DRPH, MUTADIS et CEPN pour la définition des modalités de mise en œuvre de l'action,**
 - **Présentation dans quelques CLI de l'enquête, du réseau national de mesures de la radioactivité dans l'environnement, d'éléments sur l'évaluation de l'impact sanitaire...**
 - **Proposition de mise en place d'un partenariat territorial avec les CLI intéressées pour une démarche pilote de co-évaluation locale de la qualité radiologique de l'environnement (en favorisant une approche territoriale autour d'un bassin hydrogéologique),**
 - **Lancement de la démarche de co-évaluation avec les CLI intéressées.**